

Les administrations publiques assurent la fourniture de tout un éventail de biens et de services à la population. Certains de ces biens et services relèvent de leur compétence exclusive ; tel est notamment le cas du système judiciaire. D'autres, comme les soins de santé, peuvent être fournis à la fois par des acteurs publics et par des acteurs privés. En plus d'assurer des services, les administrations publiques s'emploient à assurer une redistribution des revenus à l'échelle de la société, au moyen de prestations et d'aides sociales. La place qu'occupent les acteurs publics dans la fourniture de biens et de services varie nettement selon les pays, en fonction de leurs choix stratégiques, de leurs priorités du moment et de leurs systèmes et traditions politiques. Sur l'ensemble de la zone OCDE, les dépenses publiques sont principalement consacrées à la fourniture de services publics et à la réalisation de transferts de revenus. Elles tendent à être plus stables que les recettes publiques, qui dépendent davantage des cycles économiques. Grâce aux dépenses publiques, les administrations offrent à la population un filet de sécurité fiable, en lui ouvrant certains droits et en amortissant les fluctuations économiques.

En 2021, en moyenne de la zone OCDE, les dépenses des administrations publiques ont représenté 46.3 % du PIB. C'est en France (59.1 %), en Grèce (57.7 %) et en Italie (57.3 %) que les pourcentages étaient les plus élevés. Comme le montre le graphique 11.1, le poids des dépenses des administrations publiques dans le PTB a progressé de 5.4 points de pourcentage (p.p.) entre 2019 (où il s'établissait à 40.9 %) et 2021. Cette augmentation s'explique en grande partie par la pandémie de COVID-19, qui a bouleversé la vie économique. Les autorités ont réagi en lançant de vastes plans de relance budgétaire, et elles ont notamment augmenté leurs dépenses en matière de santé, de protection sociale et de soutien aux entreprises et aux individus touchés par la pandémie ; dans le même temps, le PIB reculait.

En 2020, sous l'effet de la pandémie, le poids des dépenses publiques a atteint un sommet dans la zone OCDE (à 48.4 % du PIB en moyenne) et dans les plus grandes économies de la zone, avant de retomber en 2021 et 2022. Ce poids reste toutefois beaucoup plus important qu'avant le COVID-19 (graphique 11.2). Dans 35 pays de l'OCDE sur 38, le poids des dépenses publiques dans le PIB a progressé entre 2019 et 2021. C'est en Grèce (+ 9.6 p.p.) et en Italie (+8.8 p.p.) que l'augmentation a été la plus forte. Entre 2021 et 2022, le poids des dépenses publiques dans le PIB a baissé dans 26 des 27 pays pour lesquels on dispose de données ; le Luxembourg fait figure d'exception, avec une augmentation de 0.4 p.p. (graphique 11.1).

En 2021, en moyenne de la zone OCDE, les dépenses des administrations publiques se sont élevées à 23 432 USD à PPA par habitant ; les montants s'échelonnaient entre 5 637 USD à PPA au Mexique et 56 357 USD à PPA au Luxembourg. Entre 2019 et 2021, les dépenses par habitant ont augmenté, en moyenne, de 3 695 USD à PPA. C'est aux États-Unis (+6 663 USD à PPA) et au Luxembourg (+4 925 USD à PPA) que la hausse a été la forte (graphique 11.3).

En moyenne de la zone OCDE, les dépenses publiques par habitant ont augmenté de 12.5 % en termes réels en 2020.

En 2021, cette hausse s'est nettement ralentie, avec un taux de croissance moyen de +0.64 % en termes réels. Dans les pays pour lesquels on dispose de données, les dépenses par habitant se sont mises à chuter en 2022 : 21 pays sur 27 ont enregistré une baisse, qui a été particulièrement marquée en Norvège (-17.0 %) (graphique G.6.1 en ligne).

Méthodologie et définitions

Les données relatives aux dépenses des administrations publiques sont tirées de la base de données des *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*, qui sont établies conformément au *Système de comptabilité nationale* (SCN) ; ce dernier constitue un ensemble de concepts, de définitions, de nomenclatures et de règles approuvés au plan international en matière de comptabilité nationale. Le cadre du SCN 2008 a été mis en œuvre par tous les pays de l'OCDE (voir l'annexe C pour plus de précisions sur les systèmes de déclaration et les sources). Selon la terminologie du SCN, les administrations publiques se composent de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Les dépenses englobent la consommation intermédiaire, la rémunération des salariés, les subventions, les revenus de la propriété (dont les paiements d'intérêts), les prestations sociales, les autres dépenses courantes (essentiellement les transferts courants) et les dépenses en capital (transferts en capital et investissements). Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure habituelle de la valeur des biens et services produits par un pays au cours d'une période donnée. On a calculé les dépenses publiques par habitant en convertissant les dépenses publiques totales en USD aux parités de pouvoir d'achat (PPA) OCDE/Eurostat pour le PIB et en divisant le résultat obtenu par la population du pays. La PPA correspond au nombre d'unités monétaires du pays B nécessaire à l'acquisition d'une même quantité de biens et de services dans le pays A.

Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire mars 2023, Une reprise fragile*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2d7536fc-fr>.

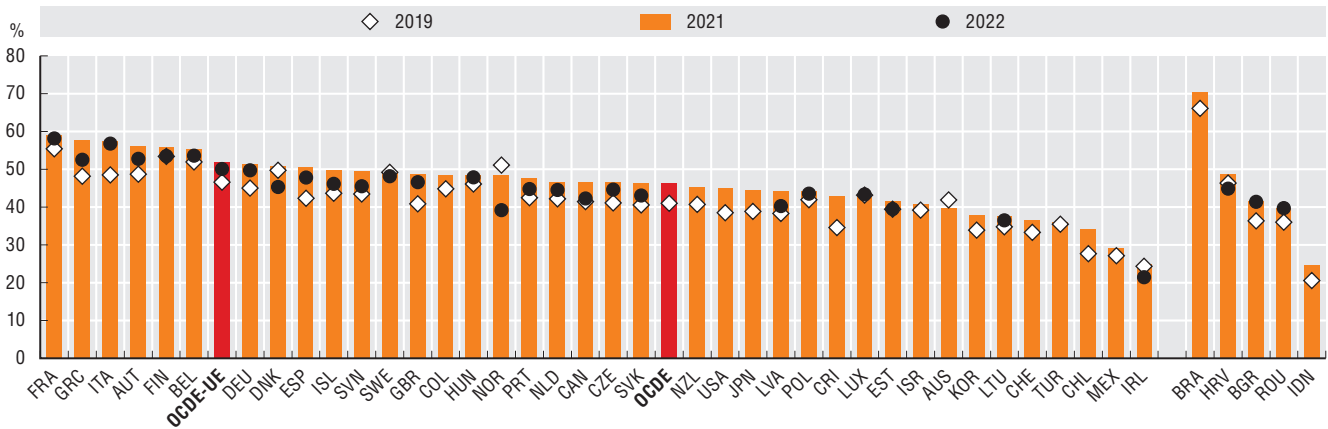
Notes relatives aux graphiques

Les données sur le Chili et Türkiye ne sont pas prises en compte dans la moyenne de la zone OCDE.

11.1 et 11.3. Les données sur Türkiye, le Brésil et l'Indonésie portent sur 2020, et non 2021.

G.6.1 (Taux annuel de progression en termes réels des dépenses publiques par habitant, 2019-20, 2020-21 et 2021-22) est consultable en ligne dans l'annexe G.

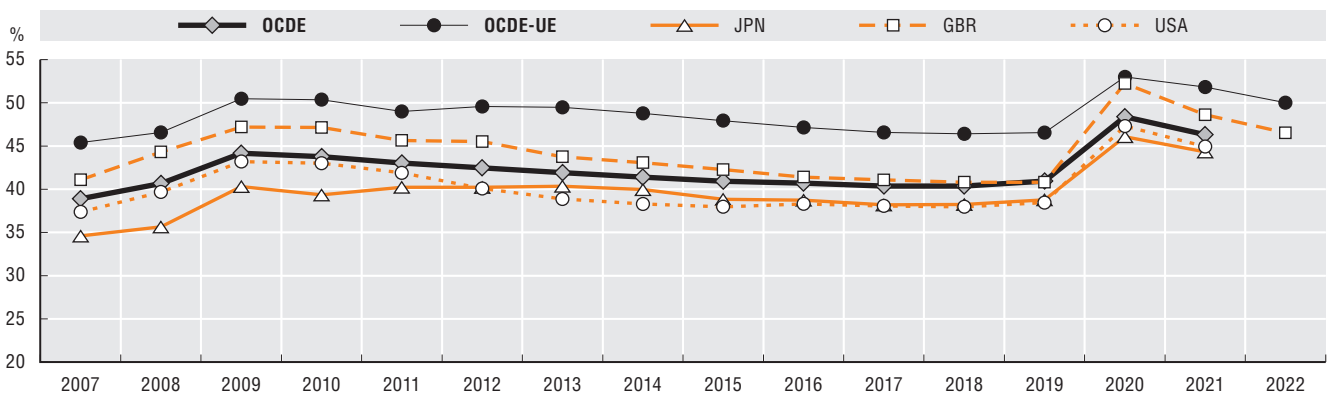
11.1. Dépenses des administrations publiques en pourcentage du PIB, 2019, 2021 et 2022



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <https://stat.link/bq3drp>

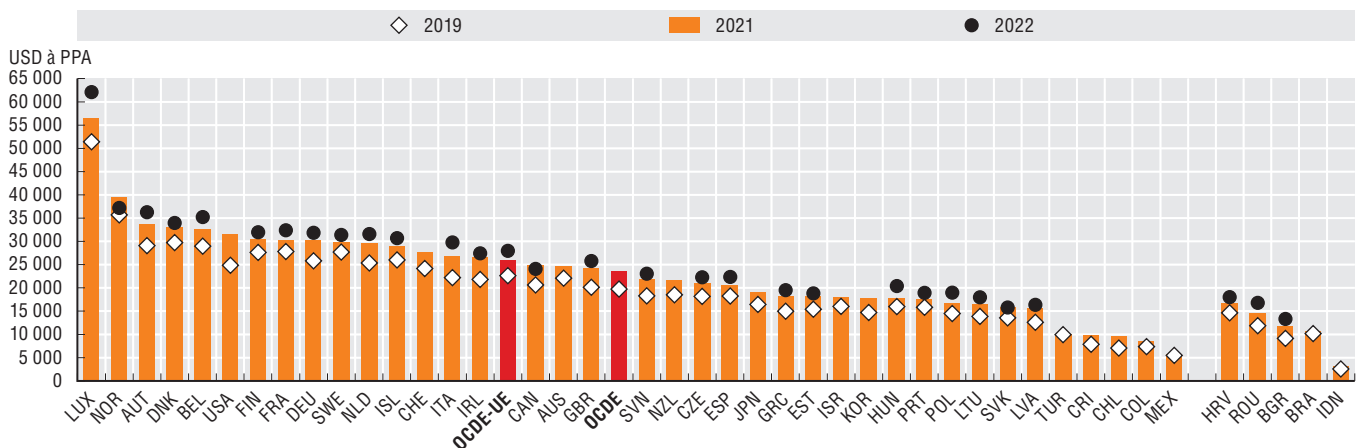
11.2. Dépenses des administrations publiques en pourcentage du PIB : zone OCDE et principales économies de l'OCDE, 2007 à 2022



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <https://stat.link/4wpk8u>

11.3. Dépenses des administrations publiques par habitant, 2019, 2021 et 2022



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <https://stat.link/v25qe>



Extrait de :
Government at a Glance 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3d5c5d31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Dépenses des administrations publiques », dans *Government at a Glance 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9c69db0a-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.